

LES INTERVENTIONS DU GOUVERNEMENT ONT RUINÉ LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

Les travailleuses et travailleurs des postes ne se battent pas seulement pour obtenir des conventions collectives équitables. Nous menons également une bataille politique contre des gouvernements antisyndicaux successifs qui n'ont fait preuve d'aucun respect à l'égard du droit des travailleurs et travailleuses à des négociations collectives libres et équitables, droit qui est pourtant protégé par la *Charte*.

Les interventions répétées du gouvernement fédéral dans notre conflit de travail ont complètement ruiné la présente ronde de négociations. Chaque fois que le gouvernement est intervenu, il n'a fait que rendre la conclusion de nouvelles conventions collectives encore plus difficile. Chaque intervention du gouvernement a éloigné davantage les parties.

On constate le même résultat avec les offres patronales du 3 octobre dernier. Lorsque le ministre Lightbound a annoncé, le 25 septembre, son intention de démanteler le service postal public, le gouvernement a autorisé Postes Canada à présenter des offres encore pires que celles que les travailleuses et travailleurs des postes venaient de rejeter catégoriquement lors du vote imposé en juillet et en août.

Un grand pas en arrière...

Au lieu d'améliorations par rapport à ses positions du 28 mai dernier, Postes Canada propose :

- De donner à la direction de Postes Canada le pouvoir discrétionnaire exclusif de décider si le courrier sera distribué sur les itinéraires vacants ou si des heures supplémentaires sont nécessaires.
- De donner à la direction le pouvoir de fermer autant de comptoirs de vente au détail qu'elle le souhaite, sur les 493 comptoirs que compte le réseau postal canadien et où travaillent des membres du STTP.
- De suspendre les mesures de protection en matière de sécurité d'emploi visant les membres de l'unité urbaine (article 53) dans les cas où Postes Canada met en œuvre les mesures annoncées le 25 septembre. Bien que Postes Canada affirme vouloir gérer les pertes d'emploi au moyen de l'attrition, l'offre patronale visant l'unité urbaine accorde à la direction le pouvoir discrétionnaire exclusif de déterminer le nombre d'employées et employés à qui elle offrira des primes de départ avant de procéder à des licenciements.

À part ces nouveaux reculs, les offres de Postes Canada sont, à toutes fins utiles, les mêmes que celles qu'elle nous a présentées le 28 mai.

Les négociations devraient rapprocher les parties. Les compressions annoncées par le gouvernement sont celles que Postes Canada souhaitait mettre en œuvre. Elles correspondent à la position présentée par la Société à la Commission d'enquête sur les relations de travail, et nous les voyons maintenant se refléter dans les dernières offres patronales. Nous sommes pris dans une spirale descendante d'interventions gouvernementales à la demande de Postes Canada et d'éloignement croissant entre les parties à la table de négociation.

Le gouvernement devrait agir dans l'intérêt de la population, et non dans celui de la Société. Plutôt que de démanteler le service postal, le gouvernement devrait procéder à un examen public complet du mandat de Postes Canada, comme il l'avait annoncé.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

